

1.2. Description des unités paysagères

Grâce aux Atlas des Paysages du Loir-et-Cher et de l'Indre, les unités paysagères, qui sont des grands ensembles cohérents (plaines, collines, montagnes, espaces bâtis...), recouverts par les périmètres d'étude sont identifiées et localisées. Le site et l'ensemble des aires d'études sont au cœur de trois unités paysagères, qui sont situées sur la carte ci-contre et décrites en suivant.

1.2.1. L'unité paysagère du site d'étude

Le «**Cher des Confins de la Sologne**» est caractérisé par une large vallée bordée de part et d'autre de coteaux. Ces derniers offrent de nombreux points de vue et se rapprochent progressivement de Villefranche-sur-Cher.

En rive droite du Cher, les boisements de la Sologne voisine occupent l'espace, au cœur desquels les villages créent des clairières pour s'implanter. En rive gauche, les pentes plus douces des coteaux sont mises en culture ou en pâture, créant un maillage aux formes irrégulières, délimité par un réseau bocager dense.

La plaine agricole, bordée par ces coteaux, offre des ambiances variées en raison de la diversité des cultures. Le réseau bocager et les boisements créent une relation entre ces différents espaces. Le Cher, qui sillonne la vallée, est peu visible et est accompagné par le canal de Berry.

Les bourgs, historiquement positionnés le long des axes de communication (routier et fluvial), sont implantés dans la plaine ou sur les coteaux de la vallée du Cher. La végétation et le relief offrent des effets de fenêtre et mettent en valeur les villages. L'urbanisation récente et diffuse tend à privatiser les vues possibles depuis les villages et les routes adjacentes. De plus, le délitement du maillage bocager en fond de vallée entraîne la disparition de leur aspect jardiné, au profit de l'installation de grandes cultures.



Unité paysagère du «**Cher des Confins de la Sologne**»

Source : L'Artifex 2016

1.2.2. Les autres unités paysagères

La «**Vallée du Cher**» fait partie des Gâtines de l'Indre, vaste paysage de grandes cultures monotones, qui matérialisent les grands horizons. La vallée du Cher, par ses méandres, dessine un paysage structuré des Gâtines de l'Indre. De nombreuses villes et petits bourgs ponctuent ce territoire. Ainsi les hameaux et fermes isolées se sont installés au gré des opportunités topographiques (point haut, méandre...) et cristallisent un paysage bucolique autour d'eux, contrastant avec le paysage de grandes cultures du reste du plateau.

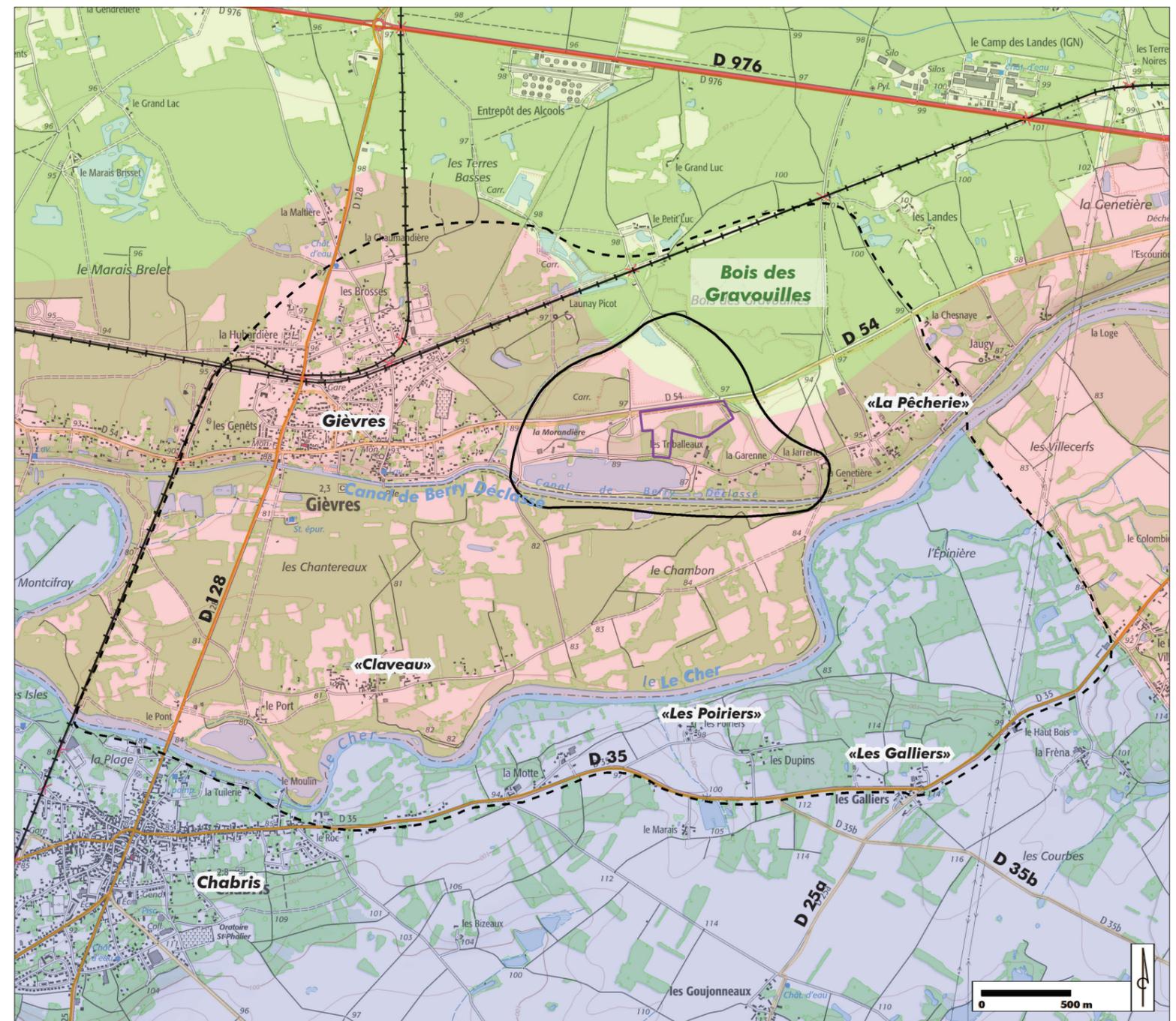


Unité paysagère de la «**Vallée du Cher**»

Source : L'Artifex 2016

Illustration 52 : Carte des unités paysagères dans le périmètre de l'étude paysagère

Sources : Worl Sharred Relief/ IGN (ROUTE 500)/ BD Carthage / DREAL Auvergne / Réalisation : L'Artifex



Légende

--- Échelle Rapprochée

— Échelle Immédiate

— Site d'étude

— Grand axe

— Route départementale principale

— Route départementale secondaire

— Voie ferrée

— Cours d'eau

Bois et bocages

Unité paysagère

«La Grande Sologne»

«Le Cher des confins de la Sologne»

«Vallée du Cher»

La «**Grande Sologne**» est caractérisée par un plateau, vaste et homogène, incliné d'Est en Ouest, composé d'une alternance d'interfluvies plats et de vallées peu marquées. Les paysages de forêt sont dominants et diversifiés. En grande partie privés, ces boisements mixtes (résineux et feuillus) agrémentent le paysage au fil des saisons (diversité des feuillages, des teintes en automne...). Les activités de pleine nature, tel la chasse, ont profondément marquées l'aménagement du territoire et des forêts. Ces nombreux boisements limitent rapidement les perceptions et masquent les étendues d'eau et les bourgs. Les étangs, dont l'origine remonte au Moyen-âge, sont nombreux et disséminés sur ce territoire. Peu visibles depuis les routes et les chemins, ils offrent une réserve de biodiversité importante.

L'habitat est regroupé autour d'un point d'eau et prend la forme de bourgs denses, de hameaux ou de fermes isolées, dont le nombre important témoigne de la facilité d'accès à cette ressource. Les centres anciens bien conservés, sont réaménagés pour faire face au développement urbain moderne qui diverge des formes originelles d'urbanisation. Ces villages et hameaux sont entourés de pâtures, de landes ou plus récemment de grandes cultures, qui offrent des ouvertures dans les paysages. D'une manière générale, la forêt, sous l'impulsion de l'activité économique de la chasse, tend à gagner du terrain et à «grignoter» les quelques espaces ouverts résiduels des clairières.



Unité paysagère de la «Grande Sologne»
Source : L'Artifex 2016

1.3. Patrimoine

Au sein de l'aire d'étude, aucun élément patrimonial et paysager protégé ou inventorié n'est présent. Au Sud-Ouest, l'église de Chabris, répertoriée parmi les Monuments Historiques classés, a été mise hors secteur par l'absence de perception sur le site d'étude depuis celle-ci.

Inventaire des MH

N°	Département	Commune	Nom	Distance (km)	Protection	Date de protection	Aire d'étude
1	LOIR-ET-CHER	Chabry	Eglise Saint-Christophe et Saint-Phalier	3,77	Classé	18/10/1910	Hors aires d'études

En ce qui concerne le patrimoine culturel et touristique, le territoire est traversé par des sentiers de randonnées de type GR (413 et 41) et GRP (GRP de Valençay). La ville de Gièvres propose des sorties culturelles et expositions occasionnelles, ainsi que toutes les premières nécessités (commerces de proximité).

Inventaire des sentiers de randonnée

N°	Département	Commune	Nom	Aire d'étude
1	LOIR-ET-CHER	Gièvres	GR 413	Rapprochée
2	LOIR-ET-CHER	Gièvres	GR 41	Rapprochée, Immédiate
3	INDRE	Chabry	GRP de Valençay	Rapprochée

1.4. Inventaire des parcs photovoltaïques existants

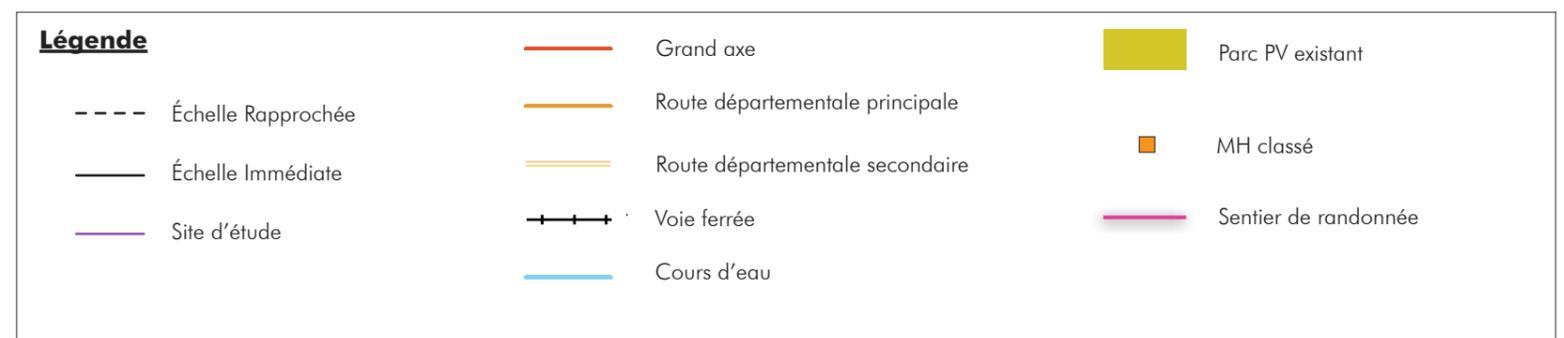
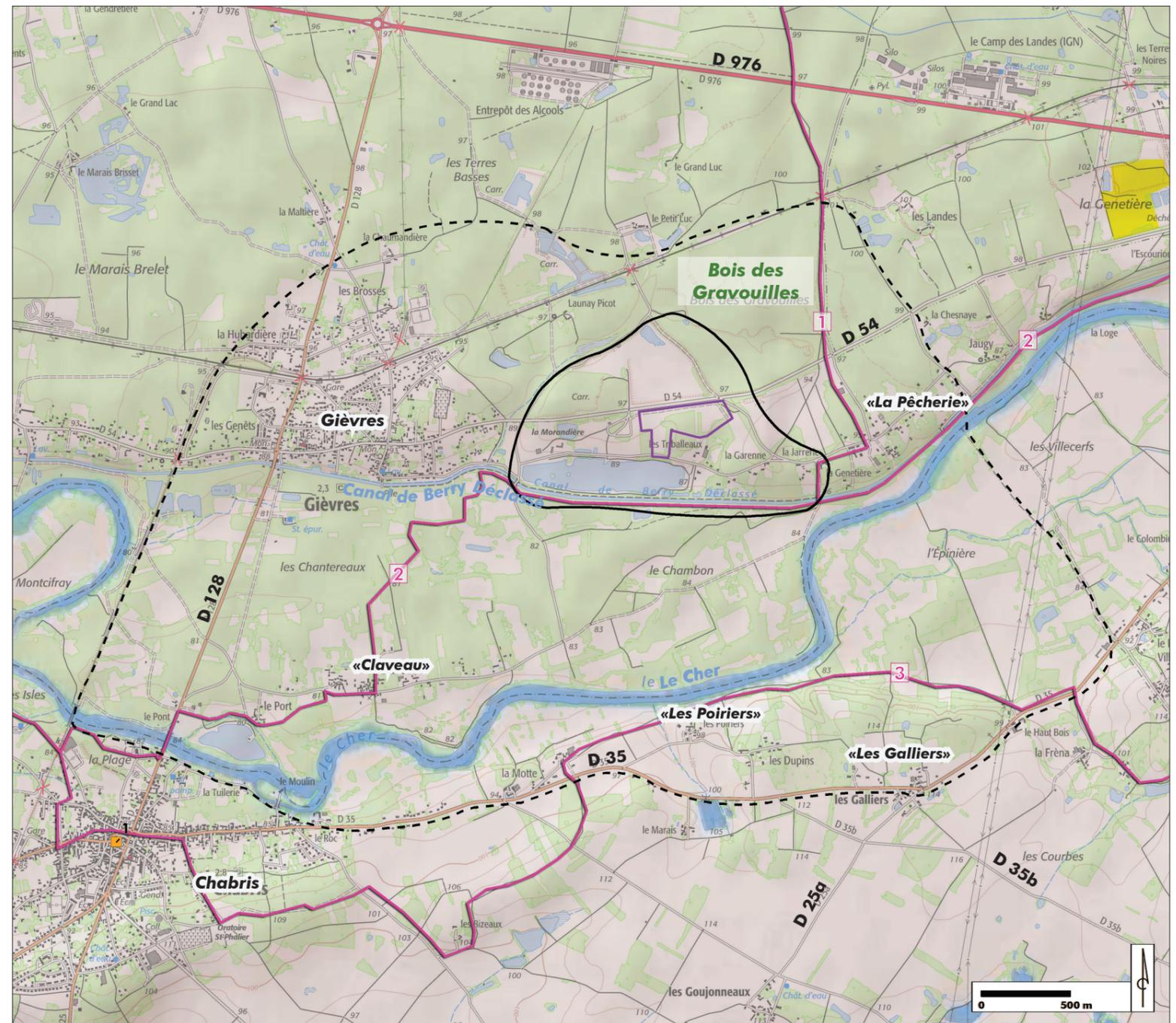
Aucun parc photovoltaïque n'est identifié au sein des aires d'études. Néanmoins un parc est installé au Nord-Est entre Gièvres et Villefranche-sur-Cher. Aucune covisibilité n'existe entre ce parc et le site d'étude.

Inventaire des parcs photovoltaïques existants

Département	Commune	Nom	Distance (km)	Echelle
LOIR-ET-CHER	Villefranche-sur-Cher	Parc photovoltaïque de «la Genetière 2»	2,40	Hors aires d'études

Illustration 53 : Carte des éléments patrimoniaux et paysagers

Sources : Worl Sharred Relief/ IGN (ROUTE 500)/ BD Carthage / DREAL Auvergne / Réalisation : L'Artifex



2. Le paysage et le patrimoine à l'échelle rapprochée

2.1. Structures, usages et composantes paysagères

A l'échelle rapprochée, un paysage au caractère rural s'implante, avec une urbanisation du territoire rural qui s'étire le long des axes routiers et des cours d'eau. Cette urbanisation se développe dans la périphérie de la ville de Romorantin-Lanthenay (sous préfecture du Loir-et-Cher) avec les bourgs de Gièvres et de Chabris dans ce secteur. Ainsi l'habitat s'installe sous forme de lotissements et hameaux à proximité des centres urbains.

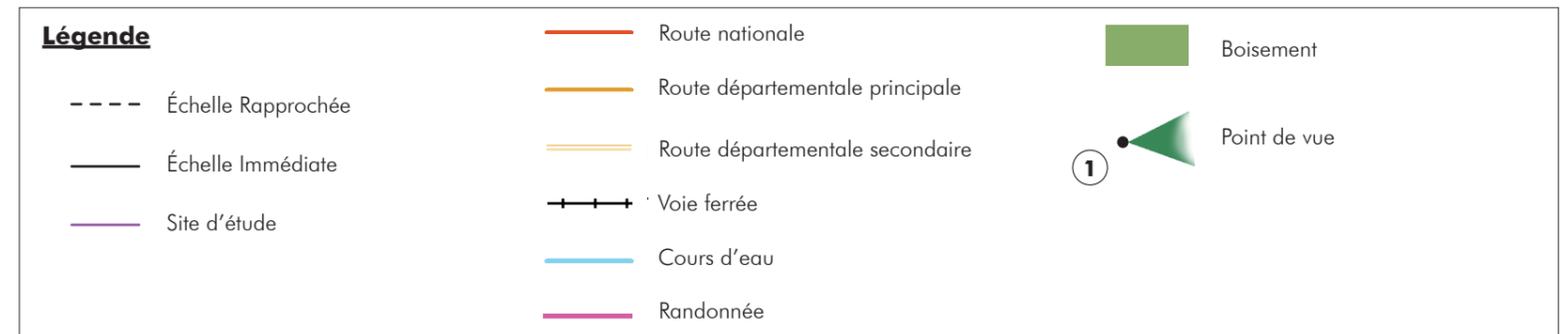
Un réseau viaire dense traverse le territoire étudié, avec des grands axes fréquentés (D 128, D 35, D 976) qui relient les grandes villes de la région (Romorantin-Lanthenay, Vierzon, Tours...) et les villes de plus petite envergure (Villefranche-sur-Cher, Selles-sur-Cher, Chabris, Valençais...). Un réseau secondaire dessert les hameaux («Claveau», «les Poiriers», «la Pêcherie»...) et traverse le territoire rural.

L'aire d'étude est aussi caractérisée par le passage du Cher qui serpente le territoire d'Est en Ouest et qui dessine le paysage avec sa plaine agricole au Sud et ses contreforts boisés au Nord. Le Canal de Berry déclassé longe le Cher au Nord, canal qui s'étend sur 261 km et qui a la particularité d'avoir trois branches, anciennement emprunté pour le transport de matériaux.

Des sentiers de randonnée de type GR (41, 413 et GRP de Valençais) traversent l'échelle rapprochée et rendent le territoire plus attractif, permettant de développer les commerces locaux. Par leur fréquentation, ces sentiers laissent à découvrir les régions du Loir-et-Cher, ainsi que la Sologne et l'Indre.

Illustration 54 : Carte de localisation des points de vue paysagères à l'échelle rapprochée

Sources : IGN (GEOFLA / ROUTE 500) / BD Carthage / Réalisation : L'Artifex



Le Cher à Chabris
Source : L'Artifex 2017



Ambiance de la vallée du Cher
Source : L'Artifex 2017



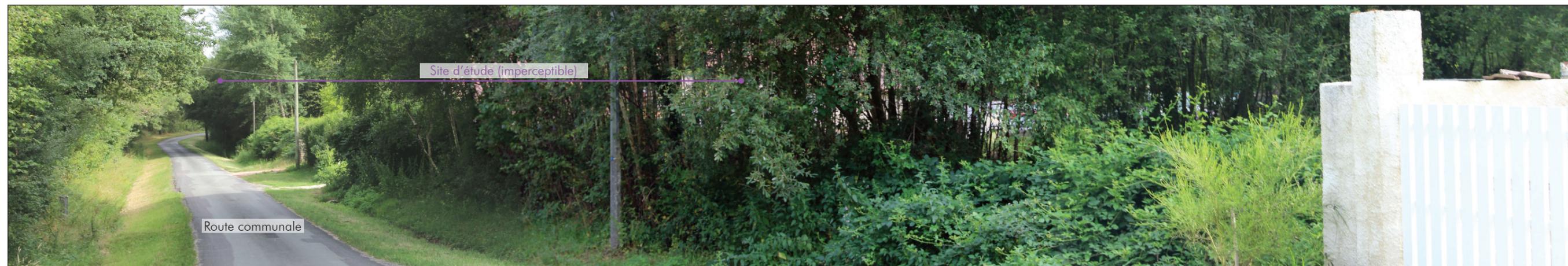
Ambiance boisée
Source : L'Artifex 2017

2.2. Analyse des perceptions visuelles à l'échelle rapprochée

Dans le contexte décrit précédemment, les points de vue choisis concernent principalement des points de passage importants, des points hauts et des éléments du patrimoine. Les perceptions sont, à cette échelle, peu significatives, dues à la configuration protégée du site d'étude, entouré de haies bocagères et de boisements qui le séparent des vues lointaines. Les perceptions suivantes, localisées sur la carte en page précédente, détaillent l'intégration du site d'étude dans son environnement à l'échelle rapprochée.

N.B. : L'ensemble des prises de vues photographiques pour toutes les échelles ont été réalisées le 12 juillet 2017 par temps partiellement ensoleillé. Les photographies ont été prises avec une focale de 50 mm pour être au plus proche de l'œil humain. Pour davantage de clarté, les perceptions seront présentées dans le sens de la numérotation (sens horaire).

28 - à 808 m au Nord du site d'étude - Depuis la route communale à proximité de la voie ferrée et du lieu-dit «Le Petit Luc» - Unité paysagère de «la Grande Sologne»



Type de perception :

- Dynamique depuis la route communale
- Statique depuis les habitations

Type de lieux :

- Lieu de passage
- Lieu de vie

Ecrans visuels :

- Boisements

Visibilité

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent les vues
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune

40 - à 1,95 km au Sud du site d'étude - Depuis la départementale D 35 à proximité du lieu-dit «la Motte» - Unité paysagère de «la Vallée du Cher»



Type de perception :

- Dynamique depuis la D 35 et les engins agricoles (exploitation des terres)

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage

Ecrans visuels :

- Boisements

Visibilité

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune

31 - à 3,25 km au Sud-Ouest du site d'étude - Depuis la départementale D 128 sur le pont du Cher à l'entrée de la ville de Chabris - Unité paysagère de «la Vallée du Cher»**Type de perception :**

- Dynamique depuis la D 128
- Statique depuis le GR 41

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage
- Lieu touristique (GR 41)

Ecrans visuels :

- Boisements

Visibilité

- Site d'étude imperceptible lié aux boisement qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune

A RETENIR

A cette échelle, le paysage est marqué par les boisements denses, le cours d'eau du Cher et le Canal de Berry. L'urbanisation s'est implantée le long de ces cours d'eau qui dessinent le paysage. Les routes départementales D 128, D 35, D 54 et la voie ferrée traversent cette aire d'étude rapprochée de manière rectiligne et permettent de desservir Gièvres vers les autres pôles urbains plus importants.

Les boisements limitent ainsi les perceptions en direction du site depuis cette échelle. Les quelques ouvertures paysagères au Sud, se font en direction des pentes de la Vallée du Cher et sont vite coupées par les boisements et les bocages.

3. Étude du paysage à l'échelle immédiate

3.1. Structures, usages et composantes paysagères

A cette échelle proche dite immédiate (200 à 800 m autour du site d'étude), le paysage légèrement marqué par le relief devient vite confidentiel par la forte présence de boisements. On observe sur ce territoire des espaces à vocations diverses :

- Un grand espace boisé qui englobe la quasi totalité de l'échelle, avec quelques clairières qui sont identifiables, laissant place à des ouvertures partielles de l'espace à proximité des habitations.
- Un zone en activité au centre, avec l'implantation de la carrière alluvionnaire Landre qui exploite les terres. Deux zones sont encore exploitées de part et d'autre de la D 54, tandis que de nombreux espaces voisins, anciennement exploités, ont été réaménagés en prairie, à l'état de friche ou laissant place aux boisements.
- Des espaces en eau au Sud, avec le Canal de Berry qui parcourt l'échelle d'Est en Ouest, et un plan d'eau qui occupe une grande partie de l'échelle.
- Des axes routiers et touristiques, avec la D 54 qui traverse l'échelle d'Est en Ouest, longeant le site d'étude au Nord. Elle relie Gièvres à Villefranche-sur-Cher. Des nombreux chemins ruraux traversent l'espace pour desservir les habitations isolées. Un sentier de grande randonnée (GR 41) longe le Canal de Berry au Sud, accompagné de son itinéraire bis (GR 413) qui dévie vers le Nord.
- Des hameaux au Sud-Est qui se sont implantés au coeur d'une végétation arborescente dense, desservis par un chemin rural (routes des Triballeaux).



Canal de Berry et GR 41

Source : L'Artifex 2017



Carrière Landre

Source : L'Artifex 2017

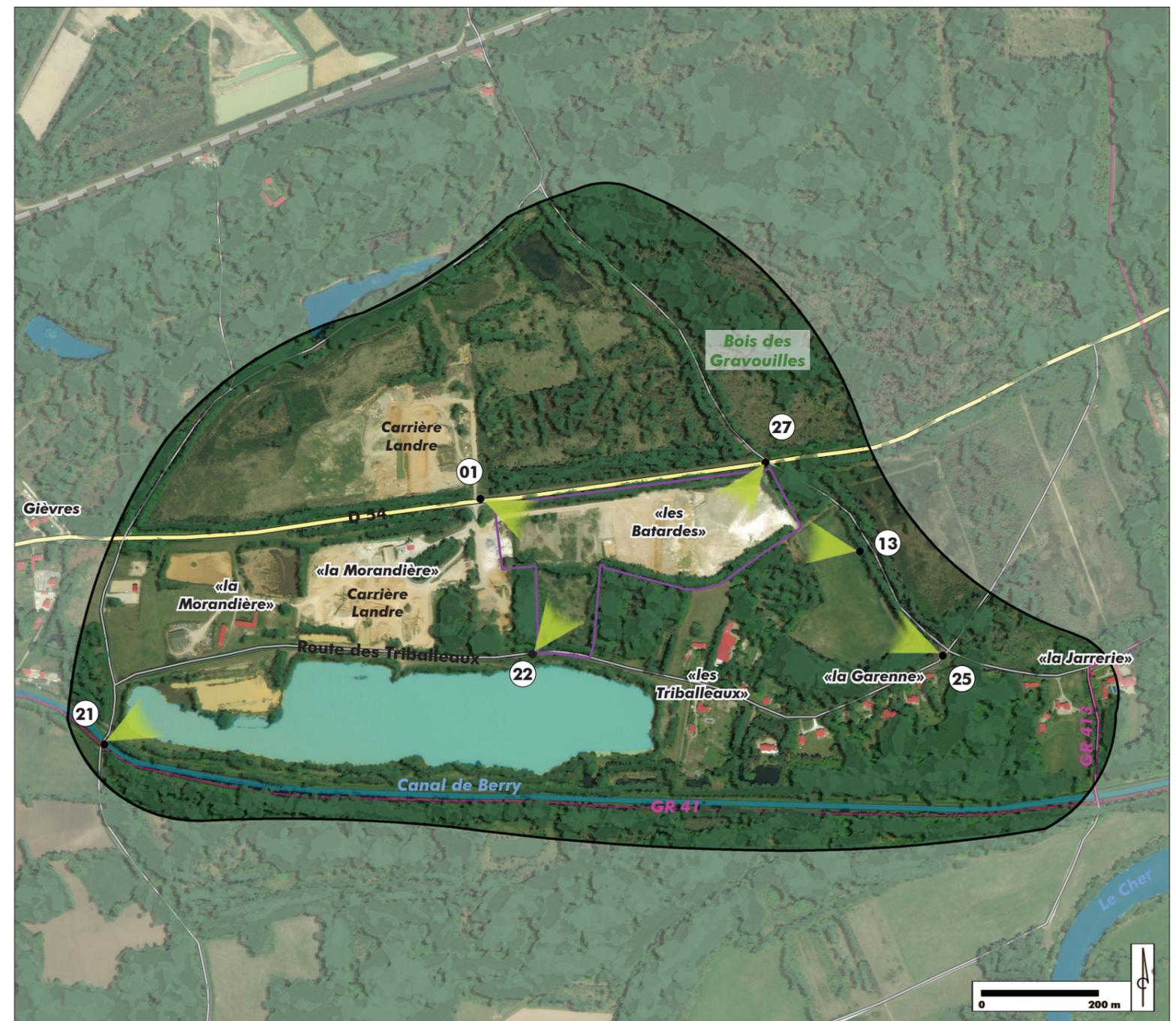


Route des Triballeaux au lieu-dit «la Garenne», habitations et écrin boisé

Source : L'Artifex 2017

Illustration 55 : Carte d'analyse des perceptions paysagères à l'échelle immédiate

Sources : World Imagery / IGN (route 500) / BD Carthage / Réalisation : L'Artifex



Légende

- | | | | | | |
|---|---------------------|---|---------------------------------|---|--------------|
|  | Échelle Immédiate |  | Route départementale secondaire |  | Boisement |
|  | Site d'étude |  | Chemin rural |  | Point de vue |
|  | Voie ferrée |  | Cours d'eau | | |
|  | Chemin de randonnée | | | | |